« Continuité pédagogique » confinée

Ils en rêvaient, le coronavirus l'a permis !

vendredi 10 avril 2020, par Antoine BOURGE

A l'heure où écoles, collèges, lycées et universités sont fermés pour cause de confinement, les enseignants n'ont jamais été aussi remerciés et salués pour leur travail par le ministre de l'Éducation Nationale, certainement pour rattraper les propos de Mme Ndiaye révélateurs du mépris gouvernemental. Pourtant, n'est-il pas illusoire d'ériger la « continuité pédagogique » en triomphe quand l'école numérique prend le pas sur la transmission et le baccalauréat réduit à néant ?

Premières réactions

Reprise des cours après les vacances « d'hiver », le coronavirus est déjà connu, la Chine confine la région de Hubei et le virus se propage à toute vitesse en Italie, les « clusters » sont censés circonscrire les cas sur le sol français. Deux professeurs l'un arrivant de Vénétie et l'autre de Haute-Savoie s'interrogent sur la pertinence de reprendre le travail compte tenu de la forte contagiosité du virus. Un professeur peut être en contact avec 150 à 400 élèves par semaine (selon les disciplines et la taille de l'établissement) dans sa salle de classe, sans compter les autres professeurs, les surveillants, les agents de service, la direction et potentiellement les parents d'élèves… Mais le rectorat a estimé qu'il n'était pas nécessaire de prendre cette précaution. Heureusement, il semble qu'il n'y ait pas eu de conséquences liées à cette décision.

Cette anecdote montre combien toute cette affaire a été traitée avec des négligences semblables au nuage de Tchernobyl. Chacun se souviendra des propos de J-M. Blanquer sur France Info le jeudi 12 mars au matin, « Nous n'avons jamais envisagé la fermeture totale (…). La liste va nécessairement s'allonger, c'est évident. ». Et le soir même, E. Macron annonçait la fermeture de tous les établissements.

Mise en place de la « continuité pédagogique »

Le 12 mars, E. Macron décidait « la fermeture des écoles, des collèges et des lycées aux élèves, par mesure de sécurité, à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre » [1]. Cette décision souligne le peut de cas fait de la santé des personnels, qui dans certains cas étaient appelés à se réunir lundi 16 mars dans les établissements pour les conseils de classe, les réunions parents-professeurs, etc. et coordonner la « continuité pédagogique ». Finalement tout le monde reste chez soi et les seuls contacts se feront par écrans interposés.

Qu'entend le ministère par « continuité pédagogique » ? Dans la circulaire du 13 mars [2] on trouve ceci : « La continuité pédagogique se traduit, d'une part, par la continuité des apprentissages et, d'autre part, par le maintien de contacts humains (sic) entre les élèves et leurs professeurs. ». La première partie ne présente pas de difficulté à première vue, mais la deuxième interroge sur sa formulation ! On comprendra plus loin dans cette circulaire que l'enseignant doit tâcher de garder contact avec ses élèves via l'ENT (Espace Numérique de Travail), la messagerie professionnelle, et autres outils accessibles via internet. Ainsi, la classe pourra se faire par visioconférence ou les cours seront envoyés sur l'ENT, puis l'élève tentera de s'élever seul face au savoir, puis déposera des exercices sur cet espace numérique. Le professeur proposera un corrigé type qui sera diffusé par le même canal ou une correction personnalisée.

Problèmes de la « continuité pédagogique »

Sur le plan pratique

Que faire des élèves qui n'ont pas d'accès internet, pas d'ordinateur ou de matériel informatique adapté chez eux ? Réponse : on leur proposera de venir récupérer les cours et exercices au sein de leur établissement scolaire, mais le travail effectué ne sera remis au professeur qu'une fois le confinement terminé. Où est passé le maintien du contact humain entre élèves et professeurs ? Comment s'assurer que les exercices donnés seront compris sans un contact régulier ? Ce que révèle le confinement c'est l'absence de plan préétabli par le ministère de l'Éducation Nationale en cas de crise [3].

En 2019, si peu d'élèves [4], selon les données de l'INSEE, n'ont pas accès à internet ou à un équipement informatique, 47,3% des Français ne savent pas utiliser l'outil informatique correctement [5].

Certains enseignements ne peuvent pas se faire par le biais de l'outil informatique. Par exemple, on pourra faire une expérience « virtuelle » en chimie mais elle ne présagera pas de la capacité **pratique** à réaliser cette expérience. De même, Sylvain Grandserre signale cette difficulté :

« Avec des élèves matures, motivés, impliqués, équipés, habiles dans l'usage de l'outil informatique, sans soucis de connexion, de débit ou d'accès. Mais pour des écoliers ? Qui peut croire à cette farce ? A cette « mascarade » pour parler comme Mme Buzyn qui savait tout mais ne disait rien ? Qui croit qu'un enfant apprend à faire de la géométrie en regardant un écran ? » [6]

Que faire quand les professeurs sont sous équipés eux-mêmes ? Ou bien éprouvent des difficultés à utiliser l'informatique, conséquence directe de l'amenuisement systématique de la formation ? A ce sujet certains syndicats ont alerté sur le fait que pour demander à ses agents de télé-travailler le ministère devait fournir le matériel nécessaire à l'accomplissement du travail [7] et que le souhait de télé-travailler devait être expressément demandé par l'agent [8].

Sur le plan éthique

Par delà l'amateurisme gouvernemental, il faut se demander si l'institution est capable de garantir l'accès à l'instruction pour tous au sein du cercle privé et si cela est souhaitable tant pour le respect de la vie privée des familles que celle des enseignants. Quel respect de la vie privée y a-t-il quand le professeur se filme chez lui pour faire cours ? Quelles « intrusions » de l'institution chez les familles ?

Est-il judicieux sur le plan de la santé et réaliste de demander aux plus jeunes, de l'école maternelle au collège, de passer plusieurs heures par jour devant des écrans ? De nombreuses études démontrent que l'utilisation intensive des ordinateurs ou autres tablettes numériques est néfaste au bien-être [9] et peut mener à l'apparition de certains troubles et addictions. Fatigue, migraines, troubles musculo-squelettiques, irritabilité, stress, dépression…

En classe le professeur peut agir pour remettre un élève au travail car il a une prise directe sur lui. Dans ce contexte, bien que J-M. Blanquer annonce que 15% des élèves n'ont pas accès au cours en ligne, une proportion bien plus importante d'élèves se connecte à l'ENT mais ils ne donnent aucun signe de vie. Pour diverses raisons : télé-travail des parents qui eux-mêmes utilisent le seul ordinateur familial, faute de motivation, faute d'un environnement propice au travail, faute de suivi des parents, faute de compréhension des devoirs donnés… Un témoignage trouvé sur le site cafepedagogique n'est qu'un exemple parmi d'autres :

« Albert, Aïssam, Adrien, Jean Christophe et Aline enseignent en lycée professionnel. Que cela soit en CAP ou bac professionnel, tous reconnaissent ne toucher depuis la fermeture des lycées qu'une minorité de leurs élèves. Alors quand on parle de continuité pédagogique, Alice raille un peu le concept. « On est dans la continuité pour le coup, j'ai seulement des retours d'un quart de mes élèves, un peu comme en classe… Il y a donc continuité, nos décrocheurs habituels sont les mêmes en effet… ». Les téléphones portables sont les meilleurs amis de ces profs. Communiquer avec leurs élèves est la priorité, alors WhatsApp, Skype, Facetime deviennent leurs outils de travails privilégiés. Réactivité, système D comme débrouille, voilà qui décrit bien ces enseignants qui se battent pour ne pas perdre le lien, déjà ténu, avec leurs élèves. »

La relation pédagogique ne peut fonctionner uniquement par ordinateur interposé, ou cela revient à penser que l'élève s'approprie automatiquement ce qu'on lui donne à lire ou à observer ? Après tout, le terme « apprenant », qui remplace aujourd'hui celui d'« élève », suggère cette autonomie dans la démarche d'acquisition de connaissances. Mais chacun prend conscience dans la situation actuelle, si toutefois on devait en douter, que le professeur joue un rôle indispensable à l'élévation. Denis Kambouchner le formule ainsi :

« De quelque manière qu'on prenne les choses, la question posée par la nouvelle omniprésence du numérique est celle de la dimension humaine de l'éducation scolaire. Un logiciel éducatif peut comporter les arborescences les plus sophistiquées, et répondre de manière pertinente à toutes sortes d'initiatives ou de réponses de l'« apprenant » : pourtant, il n'existe pas et il n'existera jamais de professeur virtuel – pas plus , serait-on tenté de dire, que de parent virtuel. Parmi les besoins premiers des enfants, des adolescents, des jeunes gens, il faut compter le contact direct avec une parole adulte qui ne soit ni préfabriquée ni préprogrammée, mais formée exprès pour eux (cet ajustement spécifique et comme tel imaginatif étant d'ailleurs au principe de toute efficacité pédagogique). (…) Ils ont besoin en premier lieu d'une parole qui non seulement fixe des règles et réponde à leurs questions les plus immédiates, mais les incite à aller voir ce qu'ils n'ont pas vu, fasse appel à leur jugement, et d'abord représente auprès d'eux un jugement à la fois bienveillant et exact. » [10]

Misère de l'enseignement « numérique »

Le sens des mots

Alors que les enseignants sont les garants de l'utilisation d'un vocabulaire précis, nos élites ministérielles usent les mots. La langue de bois colonise les discours politiques, c'est ce que font les ministres quand ils « font de la pédagogie », c'est-à-dire vous expliquent ce que le gouvernement a décidé dans son intérêt ou celui de ses amis mais pas dans celui du bas peuple qui devra se serrer la ceinture et accepter les décisions sans broncher ; le gouvernement organise la « concertation » qui remplace les « négociations »… Quand le gouvernement brandit l'« école numérique » on se fourvoierait en pensant que nombreux professeurs seront recrutés (bien au contraire et on y reviendra plus loin) ou que l'école mettra l'accent

sur les mathématiques.

Comparons deux définitions. Celle de « numérique » dans son acception informatique : « (en parlant d'un appareil) qui désigne ou représente des nombres ou des grandeurs physiques aux moyens de chiffres. » [11], et celle d' « informatique » : « Science du traitement rationnel, notamment par machines automatiques, de l'information considérée comme le support des connaissances humaines et des communications dans les domaines technique, économique et social (b.o.e.n., 26 févr. 1981, n°8). » [12]. Par abus de langage les érudits ministériels réduisent leur néologisme (« le numérique ») à l'adjectif normalement associé à un appareil (par exemple un réveil matin mécanique ou un réveil matin numérique) en omettant l'utilisation qui en est faite (donner l'heure). Le type d'appareil (ordinateur, tablette numérique, téléphone mobile) supplanterait-il donc *ce qu'on en fait* quand on parle d'école du « numérique », en reléguant les savoirs au rang d'antiquités utiles comme supports de jeux pour consoles numériques ?

La place croissante du « numérique » en classe est dénoncée en tant que divertissement (au sens premier du terme, ce qui détourne l'attention) dans cet appel publié sur l'Obs :

« De la part de ceux qui nous enjoignent d'utiliser le numérique dans nos classes (hiérarchie administrative, ministère, inspecteurs et formateurs, ainsi que toute la classe politique), nous n'entendons que des justifications a posteriori de ce qui paraît aller de soi : une transformation implacable de nos gestes quotidiens, de notre langage, de notre rapport aux autres, de notre métier. »

Et plus loin :

« C'est bien parce qu'Internet ne peut pas améliorer l'enseignement, mais qu'il est conçu pour détourner l'attention, que les ingénieurs de la Silicon Valley en protègent les écoles de leurs enfants. »

Les appareils numériques au service de la pédagogie et du savoir ?

Le confinement semble propice à la méthode de la « classe inversée », très en vogue dans les universités nord-américaines. Pour résumer, cette méthode d'enseignement consiste pour le professeur à diffuser, en dehors du temps de la classe, un contenu théorique (la leçon écrite, audio ou vidéo) aux étudiants, qui sont censés en prendre connaissance et formuler des questions, soit sur des éléments non compris, soit sur des points à approfondir et à discuter. Puis en classe, le professeur tâche de répondre aux questions et aide les étudiants à approfondir, sans revenir sur le contenu du cours, supposément intégré. Ce qui peut être valable pour des étudiants (et parfois pour certains lycéens) ne semble pas l'être pour des élèves encore intellectuellement immatures, pour qui l'enseignant doit faire preuve d'inventivité pédagogique et s'adapter à leurs incompréhensions **immédiates** et nombreuses.

Après tout, on pourrait aussi se dire que tellement de ressources sont accessibles sur internet qu'un enfant pourrait s'instruire sans enseignants, puisque l'élève a été rebaptisé « apprenant » et qu'il est « au centre ». Voici un extrait remettant en cause une telle conception, pourtant défendue par des spécialistes (sic) de la question :

« « Les possibilités offertes par les technologies numériques pour s'informer, se cultiver et apprendre en dehors de la classe, avant ou après le temps scolaire, ont pour conséquence la dé-linéarisation de l'espace et du temps d'apprentissage, un décloisonnement et une plus grande ouverture sur le monde extérieur » (Becchetti-Bizot, in Lebrun et Lecoq, 2015, p. 5).

Tout cela repose sur beaucoup de confusions et d'inexactitudes. Tout d'abord, il n'est pas douteux qu'une masse considérable d'informations est accessible très rapidement sur internet. Mais ces informations sont-elles nécessairement des savoirs ? Pas toujours. Les travaux de Gérald Bronner (2013) l'ont bien montré, le fonctionnement des moteurs de recherche conduit à ce que les documents confortant des croyances très répandues (et qui font donc l'objet de nombreuses recherches) apparaissent de façon privilégiée. Par exemple une recherche sur « Astrologie » va faire apparaître beaucoup d'articles favorables à l'astrologie (et des sites commerciaux) et beaucoup plus loin dans le classement des

ressources, des articles scientifiques relatifs à l'astrologie. D'autant que les chercheurs sérieux passent rarement leur temps à multiplier les messages sur internet pour réfuter la thèse selon laquelle la terre est plate. De même, les climato-sceptiques sont beaucoup plus actifs sur internet que les chercheurs du GIEC. Une recherche sur la monnaie et les banques centrales va conduire à plus de sites complotistes qu'à des travaux scientifiquement valides, etc. Bref, toutes les informations ne sont pas des savoirs légitimes. Et pour distinguer les unes des autres il faut déjà maîtriser des savoirs ! Internet est très utile pour ceux qui disposent déjà, sur un sujet donné, d'une base de connaissances suffisante. Pour le néophyte, internet procure une abondance d'informations ingérables. Et ce n'est pas l'enseignement de techniques transversales de recherche documentaire qui peut être vraiment utile. Un physicien reconnaîtra facilement, dans son domaine, les sources fiables de celles qui ne le sont pas, mais un économiste confronté à des textes relatifs à la physique aura bien des difficultés à faire le tri (et réciproquement).

Les savoirs (et pas seulement les informations) sont présents sur internet. Mais ces savoirs (les articles de revues scientifiques, les actes de colloques, les archives, les données statistiques, etc.) qui existent objectivement ne sont pas pourtant des connaissances pour l'élève qui apprend. C'est tout l'enjeu du travail didactique de transformer les savoirs (en soi) en connaissances (pour soi). Or la classe inversée suppose que ce passage des savoirs aux connaissances est assuré par les élèves seuls, en dehors de l'école, et qu'au début de la séquence d'enseignement il suffit de vérifier qu'ils ont bien fait le travail demandé à partir de la vidéo. C'est supposer résolu un problème central : la transformation des savoirs en connaissances ne peut se limiter à la réception d'informations (même en vidéo). Elle suppose des interactions sociales, et notamment le rôle du professeur, qui doit repérer les obstacles aux apprentissages et donner aux élèves les moyens de les franchir. En externalisant ce moment essentiel que constitue la transformation des savoirs en connaissances, le risque est fort de mettre en difficulté de nombreux élèves et notamment ceux qui ne bénéficient pas dans leur environnement familial, des étayages permettant de suppléer à l'absence du professeur. » [13].

Ici notre propos n'est pas tant de savoir quelle méthode est la plus efficace pour transmettre un savoir mais de rappeler que la transmission nécessite un professeur qui **incarne** l'autorité en dominant sa discipline et en faisant appliquer les règles de vie commune, sache adapter son discours, assume son devoir d'instruction envers les mineurs et soit une référence morale. Par définition, l'incarnation ne peut avoir d'action que sur le plan non virtuel, **sans intermédiaire** comme un écran d'ordinateur ou de télévision.

"Nation apprenante"

Bien qu'usant de nombreuses précautions oratoires pour ne froisser personne, le ministre J-M. Blanquer semble considérer que les efforts « numériques » ne sont pas suffisants. Et pour cause, la première semaine du confinement les plate-formes en ligne (ENT, classes virtuelles) n'ont pas supporté le trop grand nombre de connexions et étaient inutilisables [14]. Alors que la motivation des élèves n'est pas toujours au plus haut, surtout dans ce contexte, il en a fallu peu pour les détourner des ENT et autres classes virtuelles. Beaucoup d'élèves ont un téléphone portable connecté à internet, mais ils ne s'en servent pas pour auto-construire le champ de leurs connaissances.

Le site Les numériques.com faisait un point sur le record de données internet utilisées en début de confinement (10 mars) et le type de sites consultés :

« (…) ce record n'est pas spécialement dû au télétravail, à la télémédecine ou au télé-enseignement. En effet, le pic a été atteint en soirée, vers 21h, à un moment où ce sont davantage l'information et les loisirs (surf, réseaux sociaux, télévision par Internet, jeu en ligne, etc.) qui accaparent la bande passante. D'ailleurs, un peu plus tôt ce jour-là, l'éditeur Activision Blizzard lançait Call of Duty : Warzone, un jeu de tir crossplatform à la sauce Battle Royale, proposé gratuitement sur PC, Xbox et PlayStation. Or, ce jeu nécessite le téléchargement d'environ 20 Go de données si l'on dispose déjà de CoD : Modern Warfare, mais entre 80 et 100 Go si ce n'est pas le cas. »

Et plus loin dans cet article on apprend :

« Quant au prochain pic, il pourrait avoir lieu le 24 mars prochain, date du lancement dans de nombreux pays européens de Disney+, la plateforme de streaming vidéo du géant étasunien, qui sera forcément prise d'assaut en ces temps de confinement et d'écoles fermées. »

Certainement pour montrer que l'Éducation Nationale n'était pas *has been*, J-M. Blanquer a lancé des signaux en tous sens pour trouver un relais au « label » « Nation apprenante. » On s'en convaincra en lisant ce point de la rubrique « structurer les appuis numériques » de la circulaire du 13 mars 2020… :

« Pour garantir un accompagnement de proximité efficient, il convient de veiller (…) [à] contribuer avec les corps d'inspection à la labellisation éventuelle par l'académie des outils et contenus en cas d'offres nouvelles mises à disposition des écoles et des établissements par des opérateurs non institutionnels. »

… ainsi qu'en consultant le site Eduscol :

« Sous réserve de cohérence avec les objectifs et les contenus des programmes scolaires, le visuel « Nation apprenante » pourra seulement être accordé aux médias audiovisuels et écrits publics et privés qui le souhaitent, après qu'ils en auront formulé la demande auprès du ministère (…). »

Et comme les appels téléphoniques des professeurs, l'ENT et la classe virtuelle sur l'ordinateur ne suffisent pas à mettre les récalcitrants à l'instruction au boulot, des émissions scolaires (pardon « pédagogiques ») télévisuelles et radiophoniques vont tenter de concurrencer l'audience [15] des émissions de cuisine et autres programmes qui permettent d'occuper « du temps de cerveau humain disponible » [16]. La qualité des émissions est inégale et les programmes s'appuient principalement sur une approche ludique *ad nauseam*, notamment à la télévision ou sur des absurdes cours sans élèves mais en faisant comme s'ils pouvaient répondre par écran interposé [17]. Bien évidemment J-M. Blanquer s'est félicité de cette réussite (on n'est jamais mieux servi que par soi-même), et a affirmé sur la chaîne Youtube du ministère [18] vouloir pérenniser le dispositif après la crise et que les programmes étaient « très éducatifs »… Quand on voit de jour en jour la liste des médias labellisés « nation apprenante » (journaux, radios, chaînes de télévision) s'allonger comme le bras, on se demande quelle contrepartie est à la clé…

Le tout « numérique »

Les gros sous

La même logique et à l'œuvre dans l'éducation et dans le secteur hospitalier, diminuer les moyens humains et matériels, quoi que les conséquences de la dilapidation de l'hôpital public sont visibles à plus brève échéance et de façon plus tragiques que dans l'éducation. Dans l'éducation, un domaine n'a pourtant pas été sous doté : le **matériel** informatique. Alors que parfois les établissements n'ont pas suffisamment de fonds pour acheter des manuels [19] certains établissements « pilotes » sont à la pointe de l'innovation et la place croissante du « numérique » en classe est un divertissement qui rapporte gros :

« En effet l'informatisation a pour but premier de gonfler le chiffre d'affaires des firmes qui produisent matériels et logiciels. Puis elle réduit la part humaine de chaque activité (pas seulement scolaire) pour la rendre plus conforme aux besoins de l'économie et de la gestion bureaucratique. Tout cela pour doper la croissance par les gains de productivité et les nouveaux marchés qu'elle offre. » [20]

Prenons un cas précis.

A la rentrée 2019, la région Grand Est développe le « plan 4.0 » dans les lycées, ce qui conduisit à équiper 200.000 lycéens d'un ordinateur portable, équipé des logiciels et système d'exploitation Microsoft. Le tout représente approximativement [21] un coût de 30 millions d'euros. Alors que des politiques sociales devraient s'imposer les (ir-)responsables politiques dilapident les deniers publics pour imposer le tout ordinateur aux enseignants et aux familles qui n'en étaient pas demandeurs. Pourquoi ne pas développer au sein du service public un pôle dédié au développement de logiciels adaptés et gratuits plutôt que d'« externaliser » la gestion du parc informatique et payer des licences à Microsoft [22] ? Les entreprises

privées de sous-traitance sont plus motivées par les rémunérations des partenariats public-privé que la transmission d'une culture humaniste.

Partenariats public-privé

Ces pratiques ne sont malheureusement pas nouvelles, elles sont inspirées de la politique néolibérale thatchérienne et sont largement banalisées depuis les années 2000 comme on peut le constater en Eure-et-Loir [23] pour un montant de 1,035 million d'euros hors taxe par an et on en trouve les premières traces dans un document de 1981 [24] où les partenariats avec des sociétés privées sont mentionnés malgré quelques réserves :

« Dans les établissements de l'EN, la concurrence entre les secteurs publics et privés devrait exister (car sinon il sera difficile aux sociétés privées d'exercer une activité rentable) et être loyale. Cette concurrence pose un problème difficile qui devrait être discuté avec les sociétés intéressées. En effet, les produits publics devraient être compatibles si on veut, ce qui paraît essentiel, qu'ils puissent être facilement modifiés par les professeurs ; ils doivent donc être gratuits ou d'un prix qui rende la copie inintéressante. Il est difficile qu'il en soit de même pour les produits privés. »

Vendre les élèves, ça rapporte

Plus récemment plusieurs journaux ont révélé un scandale concernant les données personnelles renseignées dans Parcoursup (la plate-forme de gestion des affectations post-bac). Le Canard Enchaîné [25] dévoile :

« Genre, origine sociale ou géographique, revenus, profession des parents, adresse personnelle, bulletins scolaires… Chaque année, Parcoursup recueille des données détaillées de près de 1 million de personnes. Et elles ne sont pas perdues pour tout le monde… (…) Le ministère de l'Enseignement supérieur (…) n'a « accordé son label (…) qu'à une seule structure de droit privé, l'association Article 1 ». Son projet, appelé « Inspire », « est le seul à disposer des données de la plate-forme ». Et l'asso perçoit une jolie subvention de 1,8 million par an pour faire joujou avec les données de Parcoursup. »

Le scandale est non seulement de monnayer des données sur fond de renvoi d'ascenseur entre copains [26] mais surtout de permettre l'intrusion d'une logique marchande dans une institution publique qui n'aura aucun contrôle pas la moralité des actions entreprises par ces firmes.

Le « numérique » totalitaire

A l'instar de loi de séparation des Églises et de l'État, ne devrait-il pas y avoir une disposition garantissant l'inviolabilité de l'école par les puissances de l'argent ? Les GAFAM [27] placent leurs pions, vendent matériel et logiciels, alors que ces machines ne sont pas d'une nécessité impérieuse aux yeux des enseignants. Et le quotidien de l'école devient insidieusement celui du « télécran » (*telescreen* en anglais) de *1984*, où dans le meilleur des cas des messages publicitaires s'affichent intempestivement à l'écran – la propagande du parti a été remplacée par la propagande consumériste et capitalistique. Le professeur n'est plus qu'un élément de décor culturel et disciplinaire concurrencé par l'interactivité des vidéoprojecteurs et tableaux numériques. Une prise de conscience collective est nécessaire face à l'invasion des machines numériques dans nos vies (pas seulement à l'école), à leur place centrale, aux dévotions dont elles font l'objet, au contrôle qu'elles exercent sur nous et finalement au changement qu'elles opèrent profondément sur la nature humaine. Cet appel rédigé en 2015 met le doigt sur ces questions dans le cadre scolaire :

« Dans un souci de « diversification de mes pratiques », dois-je capter le regard des élèves à l'aide de l'écran de mon vidéoprojecteur, vérifier la mise en route de toutes leurs tablettes ou décider de me passer de tout appareillage numérique ? Alors que la séance se termine, prendrons-nous le temps de noter le travail à effectuer à la maison ou dois-je renvoyer chaque élève devant son écran pour consulter le cahier de textes numérique que je remplirai en fin de journée ? C'est la pause du repas ; à la cantine, que penser de ce flux d'élèves identifiés par leur main posée sur un écran biométrique et du bip régulier de la

machine signalant son aval à leur passage ? Ces adolescents dans la cour scrutant sans cesse leur téléphone, ces surveillants et ces professeurs derrière leur ordinateur, tout ce monde se disant parfois à peine bonjour, est-ce cela le progrès ? »

Et cela fait largement penser à ce qu'écrivait le clairvoyant G. Orwell :

« Ce qui est terrifiant dans les dictatures modernes, c'est qu'elles constituent un phénomène entièrement sans précédent. On ne peut prévoir leur fin. Autrefois, toutes les tyrannies se faisaient tôt ou tard renverser, ou à tout le moins elle provoquaient une résistance, du seul fait que la « nature humaine », dans l'ordre normal des choses, apsire toujours à la liberté. Mais rien ne garantit que cette « nature humaine » soit un facteur constant. Il se pourrait fort bien qu'on arrive à produire une nouvelle race d'hommes, dénuée de toute aspiration à la liberté, tout comme on pourrait créer une race de vaches sans cornes. » [28]

Quel impact écologique ?

L'une des thématiques très en vogue dans les programmes scolaires est « le développement durable » [29]. La notion de « développement » associée au terme « durable » oriente d'entrée de jeu le discours vers le « capitalisme vert ». Mais point vers l'écologie. Il faut visiblement désarmer intellectuellement les élèves, afin qu'ils ne se posent pas les bonnes questions ou pas de questions tout court...

Le cas de l'informatique représente une catastrophe écologique, alors qu'en ces temps de confinement le ministre de l'Éducation Nationale somme les parents et les élèves d'utiliser Internet à tout crin. Est récemment paru un article dans Le Monde Diplomatique sur la consommation énergétique des « data centers » (ou fermes de serveurs) ou encore l'impact délétère sur l'environnement de la production d'ordinateurs, de téléphones ou de gadgets numériques en tous genres. Morceaux choisis :

« Selon un rapport de Greenpeace, son gigantesque centre de traitement en Virginie, où transite environ 70 % du trafic Internet mondial, en intègre seulement 12 %. Il bénéficie notamment de l'électricité bon marché produite grâce au charbon des Appalaches, extrait en écrêtant à l'explosif le sommet des montagnes avoisinantes… En Chine, c'est 73 % de l'énergie consommée par les data centers qui provient toujours du charbon. Ces chiffres peuvent inquiéter lorsqu'on sait l'explosion prévisible de la quantité de données dans les années à venir, conséquence de la prolifération attendue des objets connectés. »

« [Les géants de la technologie] n'ont pas (...) intérêt à ce que leurs utilisateurs adoptent des comportements écologiques. Leur prospérité future nécessite que chacun s'habitue à allumer la lumière en parlant à une enceinte connectée, plutôt qu'en appuyant sur un bête interrupteur. Or le coût écologique de ces deux opérations est loin d'être équivalent. La première nécessite un appareil électronique sophistiqué muni d'un assistant vocal dont le développement a consommé énormément de matières premières, d'énergie et de travail. Prôner simultanément l'« Internet des objets » et la lutte contre la crise climatique est un non-sens (…). »

Pour compléter ce triste tableau, sur la consommation électrique une comparaison éclairante est proposée par Lili dans la revue *RésisteR* [30] :

« Sur le site Ordi 3.0, sous l'égide du ministère de l'Économie et des Finances, on peut lire une étude relative à l'impact environnemental du numérique : « Le simple fait de regarder une heure de vidéo sur une tablette ou un smartphone consomme davantage d'électricité qu'un réfrigérateur pendant toute une année. » La pollution générée par l'industrie du net et son impact sur le climat sont équivalents à ceux du secteur de l'aviation ! »

Donc, en contradiction même avec la maigre proportion d'écologie prônée par le « développement durable », le ministère a forcé les professeurs à corriger les copies des E3C sous forme numérique sur le logiciel Santorin alors que plusieurs syndicats d'enseignants (CGT, CGT-FO, Sud, entre autres) ont dénoncé l'aspect non réglementaire du logiciel [31].

« Ne pas léser les élèves » ?

Brevet et baccalauréat au contrôle continu

« Encouragement à travailler » ?

Le 3 avril 2020, le ministre Blanquer a pris la décision d'annuler pour cause de confinement la quasi totalité [32] des épreuves terminales du baccalauréat et la totalité des épreuves du diplôme national du brevet [33]. A lire certaines réactions d'élèves, suite à la publication de la vidéo officielle du ministre de l'Éducation Nationale, on trouve beaucoup de commentaires comme « c'est bon, nous avons notre bac ». Au cours de la même allocution le ministre louait les enseignants pour leur travail qui permet d'assurer la prétendue « continuité pédagogique ». Si le travail est effectif de la part de tous, enseignants et élèves, est-il encourageant de continuer à travailler pour des épreuves qu'on ne passera pas ? Inutile d'être un fin pédagogue pour savoir que la réponse est négative. En outre l'obtention du diplôme sera déterminée en fonction des notes obtenues aux deux premiers trimestres et des notes obtenues en fin de troisième trimestre (s'il a lieu). Ce qui place les élèves dans trois situations : soit les notes déjà obtenues permettent d'avoir son diplôme, soit elles ne le permettent pas et vous êtes déjà bon pour les rattrapages ou pour le repasser l'an prochain, soit les résultats sont tangents et les notes du troisième trimestre auront autant d'importance que si l'élève passait l'examen terminal. En bref, l'« encouragement à travailler est un vaste enfumage. La cerise sur le gâteau de cet encouragement à travailler : une note envoyée aux enseignants et aux élèves souligne, en gras dans le message, le fait que l'obtention du DNB n'est pas nécessaire pour la poursuite des études !

Qualité et équité du baccalauréat – un « vrai baccalauréat »

L'enfumage précédent est fort utile pour dissimuler le cœur du projet ministériel. Souvenons-nous que le baccalauréat nouvelle formule sera un mélange de contrôle continu et de quelques épreuves terminales. Le coronavirus permet à J-M. Blanquer de faire d'une pierre trois coups : faire des économies [34] sur les épreuves terminales, faire passer les professeurs pour des fainéants en laissant entendre qu'à l'ordinaire ils ne travaillent pas en juin, et valider les diplômes sans examens mais seulement au contrôle continu, donc aller encore plus loin que dans la réforme initiale du baccalauréat. La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) ne peut que se réjouir puisqu'elle défend depuis longtemps avec ferveur le contrôle continu : « Sur le papier, dans un monde idéal, consigné dans un beau dossier de presse, la FCPE ne peut qu'accueillir positivement une réforme qu'elle réclame depuis une quinzaine d'années. » [35]

Un « vrai (sic) baccalauréat » ? Vraiment non, à moins que la novlangue dise « vrai » pour « sans valeur ». Les épreuves terminales sont en temps normal cadrées par des consignes de correction identiques pour tous les jurys, et donc des sujets identiques pour les élèves de France et de Navarre. Or, le contrôle continu ne garantit pas l'égalité des candidats devant l'examen puisque : 1°) les sujets ne sont pas nationaux, 2°) la correction des évaluations n'est pas anonyme, puisque les professeurs corrigent leurs élèves, 3°) les barèmes ne sont pas identiques, chaque professeur ayant son propre barème, 4°) dans le cas des devoirs évalués faits à la maison (pour les deux premiers trimestres), il est impossible de s'assurer que le temps de l'épreuve a été respecté ou que c'est bien l'élève qui a fait le devoir. Pour au moins toutes ces raisons, on peut opposer au ministre le fait que le baccalauréat soit équitable et de qualité (sans toutefois remettre en cause l'investissement des professeur et leur professionnalisme) puisque c'est lui-même qui organise sa destruction.

Avec les nombreuses fermetures de classes annoncées pour la rentrée 2020, on comprend bien que la crise sanitaire due au coronavirus n'a rien changé aux politiques destructrices de l'école, au contraire elle les accélère.

Conclusion

Pour l'émancipation des futurs citoyens et contribuer à former leur esprit critique, l'école doit être

défendue plus que jamais. Et la crise du coronavirus nous le révèle plus crûment. Un besoin de vérité, de réflexion et de méditation sur le monde actuel, nos libertés, nos façons de consommer s'impose. L'institution scolaire joue contre la mission des professeurs, qui tiennent contre les vents et marées du monde orwellien dans lequel nous sommes ; à ce titre on pourrait dire que si « La guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force » [36], et bien dans l'Éducation Nationale « la bienveillance » sert à mieux planter un couteau dans le dos des professeurs et des élèves et « la justice sociale » c'est le sabotage des examens par le contrôle continu. Faudra-t-il que les professeurs deviennent des « luddites » [37] modernes pour préserver leur travail des attaques technologiques ? Leur devoir de résistance est impérieux.

Antoine Bourge
Le 7 avril 2020

Notes

[1] Consultable sur https://www.education.gouv.fr/coron...

[2] Consultable sur https://www.education.gouv.fr/sites...

[3] Sur le site cafepedagogique on peut lire cet accablant constat : « Et si vraiment notre système scolaire avait été aussitôt opérationnel, pourquoi ces envois si nombreux de ressources numériques, bien des jours après la présomptueuse annonce, de la part de notre hiérarchie ? »

[4] En 2019, 2,3 % des 15-29 ans n'ont pas d'équipement Internet à domicile, données INSEE

[5] Données disponibles ici https://www.insee.fr/fr/statistique...

[6] Sur le site cafepedagogique

[7] Lu sur cafepedagogique : « Rappelons que les enseignants travaillent presque exclusivement avec leur matériel (ordinateur, scanner, imprimante), depuis chez eux, en utilisant leur propre connexion, leur téléphone, leurs applications. »

[8] Le Code du travail prévoit par le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature : « L'exercice des fonctions en télétravail est accordé sur demande écrite de l'agent. Celle-ci précise les modalités d'organisation souhaitées, notamment les jours de la semaine travaillés sous cette forme ainsi que le ou les lieux d'exercice. »

[9] Voir https://www.sciencedirect.com/scien...

[10] Denis Kambouchner, *L'École, question philosophique* (2013), pp.17-18.

[11] Trésor de la langue française https://www.cnrtl.fr/definition/num...

[12] Trésor de la langue française https://www.cnrtl.fr/definition/inf...

[13] *La pédagogie inversée : une pédagogie archaïque*, par Alain Beitone et Margaux Osenda, publié le 22 juin 2017. Consultable sur le site skhole

[14] Un article parmi d'autres sur le sujet : https://www.ouest-france.fr/bretagn...

[15] Données sur les audiences https://www.toutelatele.com/la-mais...

[16] Déclaration en 2004 de Patrick Le Lay, PDG de TF1. Pour approfondir la question https://www.acrimed.org/Le-Lay-TF1-...

[17] Pour regarder l'intégralité du cours d'anglais destiné à des élèves de troisième, cliquer ici

[18] Dans la rubrique « Le rendez-vous des parents »

[19] Lire à ce sujet https://www.livreshebdo.fr/article/...

[20] https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-education/20160829.RUE3698/appel-de-beauchastel-contre-l-ecole-numerique.html

[21] Les sources diffèrent à ce sujet. Sur France 3 : « Le coût de l'opération est évalué à 24 millions d'euros pour la première année. 70 millions d'euros d'ici 2022. » Et sur ce site : « Coût de l'opération : *a minima* 24 millions d'euros pour la seule rentrée 2019, si l'on considère le chiffre transmis par L'Est républicain, 38 millions d'euros d'après un conseiller régional de l'opposition

[22] Ici on apprend : « La Région nous informe que chaque ordinateur sera équipé d'une suite Microsoft. Les licences sont déjà achetées. Alors que tout le monde dénonce l'emprise des GAFAM, la Région fait le choix de les renforcer. Notre responsabilité serait pourtant d'éduquer à l'emploi de logiciels libres. »

[23] https://www.banquedesterritoires.fr...

[24] Annexe A7

[25] *L'opérateur privé qui se régale des données personnelles de Parcoursup*, 18 mars 2020

[26] *L'opérateur privé qui se régale des données personnelles de Parcoursup*, Canard Enchaîné, 18 mars 2020

[27] Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

[28] *Collected Essays*, I, pp. 380-381

[29] Programme consultable sur ce site gouvernemental

[30] https://manif-est.info/Non-au-lycee...

[31] Une pétition et des courriers pour s'opposer à cela ont été diffusés sur ce site

[32] « Toutes les épreuves écrites et orales du baccalauréat sont remplacées par le contrôle continu en terminale. Attention : l'oral de français, pour les élèves de 1re, est maintenu, autour de la date habituelle de passation (fin juin), « sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas » », Le Monde

[33] Conférence à visionner ici

[34] https://www.lemonde.fr/societe/arti...

[35] https://www.fcpe.asso.fr/actualite/...

[36] *1984*, G. Orwell, 1949

[37] Au XIXe siècle, en Angleterre, révolte des tisserands qui détruisirent les métiers à tisser mécaniques. Pour en savoir plus, consulter https://www.herodote.net/26_mars_18...